

FORMATION - CONCEPTION REGLEMENTATION

LOIS ET CODES DU BATIMENT

DIFFERENTS TYPES D'ETABLISSEMENTS

REGLES APPLICABLES

ETUDE DE CAS

LES TEXTES

Le domaine de la construction est cadré par divers textes législatifs et réglementaires. Les lois, codes, ordonnances, décrets et arrêtés sont les règles à suivre pour concevoir et construire un bâtiment. Une approche globale est nécessaire afin de comprendre l'impact de ces textes.



PUBLIC CONCERNE

Chef d'entreprise, conducteur d'opération, chef de chantier, reconversion professionnelle.



DUREE DE LA FORMATION

Un à deux jours, suivant le besoin.



CONTENU

Programme de formation sur mesure.



COÛT : suivant devis

CODE FORMATION : REG-1